



Conformément aux articles L.2121-12 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales, l'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à 17h30, le Conseil d'administration du CCAS de VIUZ EN SALLAZ, dûment convoqué le vingt et un avril, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pascal POCHAT-BARON, Président du CCAS

Présents : POCHAT-BARON Pascal, André BARATTIN, Patricia GINDRE, Monique COCOLOMB, Valérie BRUNA BLEICHNER, Isabelle CAMUS, Nadia LAOUFI

Absents représentés : Paul GIRARD (pouvoir à Valérie BRUNA-BLEICHNER), Magali LAVERRIERE (pouvoir à André BARATTIN), Roselyne VIOLLET (pouvoir à Nadia LAOUFI)

Absent excusé : Yvette PITTET

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Madame Valérie BRUNA-BLEICHNER est élue secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : 7

Représentés : 3

Votants : 10

Délibération n° DC2026-006 – FINANCES

Encaissement du don de l'USEP

Rapporteur : Pascal POCHAT-BARON

Vu l'article L.2242-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que l'association l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) a déposé un don sous forme de chèque d'un montant de 1.000€ au profit du Centre Communal d'Action Sociale,

Monsieur le Président propose d'encaisser le chèque dans le budget primitif du CCAS dont les références sont les suivantes :

Banque	Emetteur	N° du chèque	Montant
Crédit Mutuel	USEP 34, rue des Ecoles 74250 VIUZ-EN-SALLAZ	0550142	1 000,00 €

Après exposé et en avoir délibéré, le conseil d'administration :

- VALIDE l'encaissement du chèque de l'USEP au profit du CCAS
- MANDATE Monsieur le Président à signer tout document dans ce dossier

VOTE	POUR	10
	CONTRE	
	ABSTENTION	
Adopté à l'unanimité		

Ainsi fait été délibéré

Les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour Extrait conforme

Le Président du CCAS,
Pascal POCHAT-BARON



Certifié exécutoire
Télétransmission sous-préfecture le
Publication en ligne le
Le Président du CCAS
Pascal POCHAT-BARON

La secrétaire de séance
Valérie BRUNA-BLEICHNER

[Handwritten signature and scribbles]